Politique de Sécurité des Systèmes d'Information

Mai 2019



Scaleway

Avant-propos

La sécurité de vos données, en plus d'être notre cœur de métier, est notre priorité au quotidien. Nous dédions ainsi d'importantes ressources à la protection maximale de nos systèmes d'informations ainsi que de nos datacenters, afin de vous assurer une protection toujours plus élevée.

Construire une relation durable et de confiance avec nos clients, via la fourniture de services de très grande qualité, est un objectif primordial pour nous. A l'heure où les menaces sont de plus en plus fortes et sophistiquées, il est de notre devoir de continuer à protéger les ressources qui nous sont confiées ainsi que de consolider les services que nous proposons.

C'est pourquoi Scaleway a mis en place une démarche de sécurité avec pour objectif l'obtention de labels et certifications de référence sur le marché, qui sont pour vous un gage de qualité et de confiance.

Nos collaborateurs adhèrent à cette démarche et y contribuent activement au quotidien. Responsables, ils veillent à ce que les règles de sécurité soient connues, comprises et appliquées, sur leur périmètre d'intervention et au sein de leur mission. Vigilants, ils sont en alerte constante lors de leurs différents usages et utilisations des systèmes d'information, afin de détecter d'éventuels incidents et d'adopter le comportement adéquat lors d'une situation à risque.

La présente Politique de Sécurité des Systèmes d'Information est applicable dans le cadre des relations de sous-traitance entre Scaleway et ses Clients, pour les données que le Client transmet à Scaleway en sous-traitance.

Scaleway vous remercie pour votre confiance.

Arnaud De BERMINGHAM
Directeur Général

Sommaire

1 La sécurité et nos collaborateurs

Chez Scaleway, l'apprentissage et l'application des mesures de sécurité commence dès l'embauche des collaborateurs, afin que la culture de la sécurité soit diffusée à travers toute l'entreprise. Chaque collaborateur est conscient des menaces qui pèsent sur les systèmes d'information et connaît donc ses responsabilités vis-à-vis de ceux-ci. Cela lui permet d'endosser un rôle d'acteur permanent.

Pour cela, une charte de bon usage des moyens informatiques est en vigueur au sein de l'entreprise. Celle-ci est signée par chaque collaborateur dès son entrée chez Scaleway.

Lors de leur arrivée, nos collaborateurs reçoivent un guide de bonnes pratiques de sécurité et sont sensibilisés aux enjeux qui y sont attachés par le biais des services internes et par de nombreuses formations organisées de manière régulière.

2 Gestion des biens et des actifs

Garantir de manière effective la sécurité de nos systèmes d'information requière la connaissance des besoins en matière de sécurité. C'est la raison pour laquelle chaque actif – matériel, poste de travail, serveur, téléphone… - fait l'objet d'un inventaire détaillé pour être ensuite classifié avec un propriétaire qui leur est associé.

Une procédure de mise au rebut est formalisée et mise en œuvre lors de la sortie ou du rebus d'un actif du système d'informations.

3 Gestion des accès

L'un des facteurs essentiels de la sécurité du Système d'Information est la gestion des accès physiques et logiques : celle-ci s'appuie sur des processus efficaces permettant une bonne gestion des identités, leur mise à jour permanente et des mécanismes d'authentification robustes et à double facteur.

Ainsi, chaque utilisateur accédant au Système d'Information de Scaleway est dûment identifié et authentifié. Tout compte est rattaché à une personne physique unique afin de garantir la traçabilité des accès et des actions.

Les droits et habilitations délivrés aux utilisateurs sont définis selon leur profil métier et dans le respect des principes de moindre privilège et de séparation des pouvoirs afin de garantir la confidentialité des données. Une revue des comptes est effectuée tous les 60 jours afin de s'assurer de la légitimité de tous les comptes.

Une politique de mots de passe distincte pour les comptes utilisateurs et administrateurs intégrant des règles de complexité est mise en œuvre lors de la création et la modification d'un compte.

4 Documentation

Documenter les méthodologies, les processus et les actions est un élément essentiel à leur bonne application.

La documentation est donc régulièrement mise à jour. Elle uniformise les pratiques au sein de Scaleway et est utilisée et réalisée à tous les niveaux de l'entreprise.

5 Sécurité physique

Chez Scaleway, nous mettons activement en œuvre des politiques de sécurité physique à la fois dans nos datacenters, mais aussi dans nos locaux.

Un ensemble de mesures de protection physique est mis en œuvre parmi lesquelles :

- **La vidéoprotection et des systèmes anti-intrusion sur tous les sites** ;
- **Un SAS de sécurité avec vérification de l'unicité de passage** afin de garantir la sécurité des flux entrée/sortie ;
- **Un badge d'accès unique avec empreinte biométrique** pour chaque collaborateur ou visiteur ;
- **Un contrôle d'accès par badge actif** à toutes les portes en entrée et en sortie ;
- **Une politique de gestion des accès et des sites** en fonction du type de profil des collaborateurs et intervenants ;
- **Un agent de sécurité et d'accueil** ou à défaut le contrôle permanent par des collaborateurs de la société dument habilités.

Chaque utilisateur du Système d'Information participe également à la sécurité physique en respectant des bonnes pratiques, comme la fermeture des bureaux, la politique du « bureau propre », le verrouillage du poste de travail lors des absences, le chiffrement des postes de travail par défaut, ou encore la protection renforcée de la documentation sensible.

6 Sécurité des terminaux

Les postes de travail Scaleway sont tous équipés d'un chiffrement des disques par le système d'exploitation. L'accès au poste de travail n'est possible qu'après une phase d'authentification obligatoire (mot de passe ou biométrie).

Les équipements mobiles professionnels sont également protégés par biométrie. Nos collaborateurs prennent toutes les précautions nécessaires pour protéger leurs équipements, afin d'assurer au mieux la protection et la sécurité des données personnelles, conformément à notre politique de sécurité mise en place pour les utilisateurs nomades.

7 Gestion de la sous-traitance

L'ensemble des contrats avec nos sous-traitants intègre de strictes exigences de sécurité applicables ainsi que des moyens de contrôler le respect de ces exigences.

Les exigences que nous avons envers nos sous-traitants sont au moins équivalentes à nos propres exigences de sécurité internes, afin de respecter nos engagements concernant un haut niveau de sécurité des systèmes d'information.

8 Sécurité des réseaux

Une politique de cloisonnement et de confinement des réseaux est mise en place au sein des réseaux de Scaleway. Ce cloisonnement s'accompagne d'une politique de filtrage interne et externe afin de lutter contre les codes malveillants.

Les réseaux au sein des Datacenters Scaleway sont redondés et permettent d'assurer la continuité des activités pour les clients et les collaborateurs.

Également, les accès distants au système d'information de Scaleway se font via un VPN chiffré et authentifié.

9 Confidentialité et chiffrement des données

Plusieurs mesures de chiffrement sont mises en œuvre pour assurer la confidentialité des données hébergées et traitées.

D'abord, l'ensemble du stockage des postes de travail est chiffré par défaut, afin de garantir l'inaccessibilité des informations aux personnes non-autorisées.

Ensuite, vous pouvez contrôler le stockage de vos contenus et choisir l'état de sécurisation de votre contenu et des données en transit. Scaleway met à votre disposition des tunnels VPN chiffrés et authentifiés.

Les supports contenant des informations sont protégés contre les accès non autorisés via une protection physique.

Scaleway n'accède ou n'exploite jamais vos données en dehors des cas expressément stipulés dans le contrat, ou sur instruction documentée de votre part. Vos données ne sont également jamais revendues à des tiers.

10 Sécurité de nos sites web

Chez Scaleway, nous sommes conscients des différentes menaces qui pèsent constamment sur les sites web. C'est pour cette raison que nous avons pris les mesures de sécurité nécessaires pour garantir la protection des données traitées par nos sites.

Ainsi, nous utilisons les dernières versions du protocole TLS sur tous nos sites web, en nous assurant qu'il est particulièrement effectif sur les pages traitant des données personnelles (ex : formulaires d'inscription, page de connexion, etc.). Vous restez cependant seul responsable de la confidentialité et sécurité de vos identifiants d'accès à votre console.

Nous avons également établi une politique relative à l'utilisation des traceurs que nous pouvons déposer sur les terminaux des visiteurs afin d'expliquer leurs finalités et leur fonctionnement, en toute transparence. Nous nous assurons également que le visiteur puisse gérer l'utilisation et le dépôt de ces traceurs.

Enfin, toutes les actions liées aux comptes utilisateurs sont strictement réservées à un nombre restreint d'administrateurs, et uniquement pour les actions d'administration qui le nécessitent.

11 Sauvegarde des données

L'ensemble des applications, systèmes d'exploitation, événements, configurations des équipements et données de production qui délivrent une fonction aux utilisateurs (internes, clients…) est sauvegardé régulièrement. La fréquence des sauvegardes est dépendante du type, de la sensibilité et du volume des données.

Quelles que soient les données sauvegardées et la typologie des sauvegardes, celles-ci sont stockées sur des serveurs dédiés.

Seuls les administrateurs système et réseaux, ainsi que le RSSI, peuvent accéder aux sauvegardes pour des motifs légitimes tels que la gestion des incidents.

Enfin, des tests de restauration sont régulièrement effectués par les administrateurs systèmes et réseaux sur l'ensemble du périmètre fonctionnel de Scaleway afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

12 La gestion des incidents de sécurité

Le traitement des incidents de sécurité fait l'objet d'une procédure formalisée, validée et connue de tous**.** Elle permet d'apporter une réponse adaptée en cas d'incident majeur pouvant affecter la sécurité du Système d'Information ou des données de ses utilisateurs, agents ou administrés.

Ces procédures sont régulièrement testées et mises à jour afin de s'assurer de leur pertinence et efficacité en tout temps.

Par ailleurs, tout utilisateur a l'obligation de signaler sans tarder aux équipes sécurité, tout acte susceptible de représenter une violation réelle ou présumée des règles de sécurité.

13 La continuité d'activité

La continuité du Système d'Information est assurée grâce à un ensemble de mesures, dont :

- La redondance des équipements d'infrastructure primaire (climatisation, matériels, arrivées électriques, groupes électrogènes, alimentations électriques des baies, etc.) ;
- Des procédures ou gestes de proximité avec des techniciens présents sur site ou sous astreinte, permettant d'intervenir rapidement sur les équipements ou l'infrastructure en cas d'incident ;
- Un plan de continuité d'activité et de reprise d'activité formalisé et régulièrement testé afin de réduire au maximum les indisponibilités dues à un incident ;

14 L’amélioration continue

Chez Scaleway, les mesures et pratiques de sécurité sont réévaluées de manière périodique et régulière, afin de tenir compte de quatre éléments importants :

a) L’évolution des menaces ;
b) La bonne couverture des risques ;
c) L’évolution réglementaire ;
d) La couverture exhaustive du périmètre.

Des dispositifs de tableaux de bord (stratégique, pilotage et opérationnel) sont également mis en place afin de permettre de suivre notamment le niveau d’application des règles, le niveau de sécurité, les incidents et l’efficacité des mesures et des moyens.

Devant l’évolution permanente des risques pouvant peser sur les systèmes d’informations, Scaleway a mis en place une veille efficace permettant notamment de détecter les nouvelles menaces et les nouveaux standards de sécurité.

La réalisation d’audits réguliers en interne ou par des tiers, permet également à Scaleway de s’assurer de l’efficacité et de la performance de ses systèmes à chaque instant et de les mettre à jour le cas échéant.

***